

VILLE DE NOISIEL

Cabinet du maire

Noisiel, le 7 septembre 2020

Cabinet du maire

Réf. : MV/SBC - CAB.2020/57

Dossier suivi par Sandrine Bayart-Caliste

Directrice de cabinet

Tél. 01 60 37 73 04

Mail : cabinet-maire@mairie-noisiel.fr

Direction des services départementaux de
l'Éducation nationale de Seine-et-Marne
Madame Valérie Debuchy
Directrice académique
20 Quai Hippolyte Rossignol
77000 Melun

Objet : Retour relatif aux mesures arrêtées lors du comité technique spécial départemental

Madame la Directrice académique,

C'est avec grand étonnement que j'ai été informé par des parents d'élèves désespérés, de la fermeture de deux postes d'enseignants au sein du groupe scolaire des Tilleuls, un à l'école maternelle et un autre au sein de l'école élémentaire.

Cette décision, officialisée ce jour par vos services, arrive une semaine après la rentrée scolaire, ce qui est regrettable à plusieurs titres. Ce choix va désorganiser de nombreuses classes, impacter l'équipe enseignante et désorienter les élèves qui avaient démarré leur apprentissage avec un professeur qu'ils ne reverront plus, et ce de manière abrupte. Ces derniers seront également très touchés de voir leur toute nouvelle classe scindée et redéployée dans de nouveaux groupes.

D'autre part, il est très dommageable que ce groupe scolaire, situé en réseau d'éducation prioritaire, subisse une augmentation du nombre d'élèves par rapport à l'année dernière.

C'est toujours dans ce souci du bien-être des écoliers noisiéliens, que j'ai souhaité être présent aux côtés des parents et des enseignants de l'école élémentaire de la Ferme-du-Buisson. Comme vous le savez, 100 % des professeurs, soutenus par les parents, ont décidé de se mettre en grève et de manifester ce matin, afin d'alerter de nouveau sur la situation alarmante dans laquelle ils évoluent. L'accord de moyens supplémentaires, ainsi que l'étude de leur intégration en réseau d'éducation prioritaire, est plus que nécessaire compte tenu du profil complexe d'une partie des élèves qui fréquentent cet établissement. Pour rappel, les élèves de cet établissement ont vocation à fréquenter, à l'issue de leur cycle en élémentaire, le collège Le Luzard classé en REP.

Enfin, sachez que j'apporte également mon soutien aux parents d'élèves de l'école maternelle Maryse Bastié qui, cette année, verra la moyenne de ses effectifs passée à 29 élèves par classe, ce qui, vous en conviendrez, est loin d'être optimal pour ces tranches d'âges.



VILLE DE NOISIEL

Cabinet du maire

J'espère que ces multiples mobilisations dans notre commune sensibiliseront les services de l'Education nationale. Il me semble important de comprendre que ces décisions exercent une pression sur les équipes enseignantes, les parents et surtout sur les élèves, qui n'ont d'autres choix que de s'adapter à des conditions d'accueil et donc d'apprentissage qui se durcissent.

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Directrice académique, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire



Mathieu Viskovic

